

Facilités de Circulation « suite » l'épreuve de force est entamée!



Aujourd'hui se déroulait la table ronde concernant les facilités de circulation.

La Direction de l'entreprise n'a visiblement pas pris la mesure de la mobilisation des cheminots sur le sujet.

Alors que les organisations syndicales ont remis plus de 85 mille signatures recueillies dans le cadre de la pétition unitaire, contre la remise en cause de nos facilités de circulation.

Cette pétition se poursuit et nous appelons les cheminots actifs et retraités à faire entendre leur désaccord sur le principe de la remise en cause de cet acquis social.

Les propositions formulées par l'entreprise ne sont pas de nature à permettre une négociation. L'argument majeur avancé consiste à réfuter la possibilité d'un statut quo sous prétexte de couvrir les frais d'édition, de distribution et de contrôle. (Coût validé par la Direction à 5,20€)

La Direction estime donc, « que les conditions ne sont pas réunies pour qu'il y ait une négociation et qu'elle n'a pas besoin d'un accord pour une augmentation technique unilatérale ».

Cette situation ne satisfait pas la CFDT, nous souhaitons une reprise des concertations. La Direction a pris note de notre demande et entamera des nouvelles discussions.

Ces nouvelles rencontres devront permettre de trouver un accord conforme au principe de la CFDT: négocier du progrès social pour les salariés et non pas discuter du recul social.

Le dossier des facilités de circulation est ultra sensible pour tous les cheminots, encadrement compris!

La SNCF ne doit pas négliger le risque d'un
conflit social majeur!

